



Mairie de La Regrippière

Inter' Actions

La municipalité vous adresse tous ses vœux
pour cette nouvelle année



Cartes réalisées par les enfants des écoles

Sommaire

	2
Le mot du maire	
	3
Conseil municipal	
	10
Vie communale	
	14
Animation culture tourisme	
	16
Sport	
	17
Enfance et jeunesse	
	24
Sèvre et Loire news	
	28
Autour de chez nous	
	33
Le coin détente	
	36
Infos pratiques	
	37
A votre service	



Nouveauté

Vous trouverez dorénavant dans le bulletin un article dédié aux acteurs de la commune.

Merci à Maxime Macé qui a été notre premier portrait.

Nous continuerons ces entretiens avec des personnes investies dans le monde associatif, sportif, des anciens ou des nouveaux regrippiérois qui sont l'identité de notre commune et qui la font bouger par leur projet.

MAIRIE

11 Place de l'Eglise
44330 LA REGRIPIERE
Tél. 02.40.33.63.14
contact@mairie-laregrippiere.fr
Ouvert du lundi au samedi
de 9h à 12h30



Pascal EVIN
Maire de la Regrippière

L'année 2020 nous laissera un goût amer et ne ressemblera à aucune autre année. Elle a privé notre quotidien de moments de liberté, de plaisirs, isolé les plus anciens et mis sous cloche notre jeunesse. Nous allons sortir de cette crise avec de plus grandes inégalités et des conséquences économiques qui vont se ressentir encore pendant des mois. Même si les aides de l'état sont importantes et salvatrices parfois, les pertes d'emploi, les fermetures de commerce sont nombreuses. Si la distanciation sociale, geste barrière essentiel, est rappelée comme un leitmotiv depuis des mois, paradoxalement ce virus doit nous rendre plus proche et attentif dans notre rapport à l'autre, plus particulièrement dans le monde rural où la solitude et la détresse se cachent plus facilement.

Dorénavant, il faut se tourner vers 2021, espérer le plus rapidement une sortie de ce tunnel sans fin. Chacun se positionnera sur sa relation au vaccin mais n'oublions pas que la vaccination a été une des grandes avancées du siècle dernier qui a permis de sauver des millions de vies dans le monde.

En ce début d'année 2021, je souhaite remercier chaleureusement le personnel communal pour la gestion de cette crise, une équipe qui s'est investie dans l'application des protocoles très complexes et parfois changeants, mais aussi pour leur implication sans faille au quotidien dans le fonctionnement de notre commune. Je remercie également la nouvelle équipe municipale qui a pris sans attendre les dossiers en main.

La quasi-totalité des opérations inscrites au budget de 2020 ont été réalisées. La réparation du jeu de boules, la réfection de la scène de la salle polyvalente et l'aménagement de l'espace vert derrière la salle sont venus clôturer les différents travaux prévus par la précédente équipe municipale.

Même si les comptes de 2020 ne sont pas définitifs, l'excédent de fonctionnement sera environ du même ordre que les années précédentes. Malgré le manque de recettes des locations de salles et le surcoût lié à la gestion de la COVID, il n'y a pas eu de dérapages. Nous en reparlerons plus précisément dans quelques semaines avec le bilan définitif.

L'équipe municipale compte bien tenir, sur cette nouvelle année, ses engagements sur les dossiers importants en cours notamment du lotissement du Souchais, du bâtiment de la périscolaire et de la station d'épuration. Nous travaillons en ce moment à l'élaboration du prochain budget prévu en mars et des actions à mettre en place sur 2021.

Comme vous pouvez vous en apercevoir, nous modernisons nos supports de communication : après le site internet, le bulletin municipal nouvelle version, avec de nouvelles rubriques, des photos plus visibles et un nouveau nom évocateur du lien qui unit tous les habitants de cette commune.

Pour des raisons évidentes, nous ne ferons pas cette année, de cérémonies de vœux municipaux. Il nous tarde à tous de nous réunir et retrouver du vrai lien social.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une bonne année 2021. Profitons pleinement des bons moments, des petits bonheurs au quotidien en famille, au travail, entre amis... Restons prudents, continuons à nous protéger, nous avons tant de choses à partager ensemble dans les mois à venir.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 10 décembre 2020 à 20 heures à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

Date de convocation : 2 décembre 2020

PRESENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M GUILLOU V., M AMOSSÉ M., Mme BARON A., M BAUDRY M., Mme CLÉRO V., M BOUCHEREAU F., M DUGUÉ V., Mme FONTENEAU C., Mme JOLIVET C., M GAULTIER J-L, Mme HERBRETEAU M-A, Mme LAMBERT B., Mme PETITEAU M-E, M SOURISSEAU B., Mme PASQUEREAU C.

EXCUSE : M CARETTE C.

Mme PASQUEREAU C. est désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 5 octobre 2020 a été approuvé.

Monsieur le Maire souhaite évoquer le décès de Karla GRECU. Il propose d'offrir une gerbe et d'envoyer des condoléances de la part du conseil municipal.

Les élèves de l'école Clément Pellerin ont réalisé des dessins pour donner à la famille. L'école propose également d'organiser un lâcher de ballons au mois de janvier avec l'accord de la famille.

PRÉSENTATION FINANCIÈRE DES COMPTES DE GESTION DES ANNÉES PASSÉES

Monsieur Le Maire donne la parole à M LOYER Vincent, receveur du Trésor public. M Le Receveur rappelle qu'il n'a pas le droit de contredire nos décisions mais qu'il donne juste un avis.

M LOYER Vincent a tout d'abord présenté les différentes actualités des finances publiques, puis une analyse financière de la commune sur les 5 dernières années.

Le fonds de compensation de la TVA va s'automatiser pour toutes les dépenses réalisées à partir de 2021. De nouveaux moyens de paiement sont mis à dispositions des usagers. Les factures munies d'un « qr code » pourront être payées chez des buralistes agréés. Sur notre territoire, on peut aller à Divatte sur Loire, à Saint Julien de Concelles, au Loroux Bottereau et à Vallet.

Les recettes et dépenses de fonctionnement sont stables. Celles-ci se situent en dessous de la strate départementale, régionale et nationale. La capacité d'autofinancement est positive pour les investissements futurs. Actuellement, la politique de financement repose sur l'autofinancement. Concernant la fiscalité directe, les bases de la commune sont inférieures à la moyenne départementale.

En 2021, la commune percevra la totalité de la taxe foncière. Il n'y aura plus de part pour le département et la région.

DECLARATION DE BIENS SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

M le Maire rappelle la décision du conseil municipal du 28 Mars 2013, décidant d'instituer un droit de préemption urbain sur les zones U et AU du territoire communal.

Il est donné lecture d'une déclaration d'intention d'aliéner sur laquelle la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 24 octobre

- E 1594 Les Courbetières 297 m2 appartenant à la Ligue Nationale Contre le Cancer (demandé par Me DEXMIER à Nantes). Parcelle située en zone Ub du PLU

Déclaration reçue en mairie le 24 octobre

- E 51 Les Basses Granges 50 m2 appartenant à la Ligue Nationale Contre le Cancer (demandé par Me DEXMIER à Nantes). Parcelle située en zone Ua du PLU

Déclaration reçue en mairie le 28 octobre

- E 1640 Le Briancon 139 m2
- E 1643 Le Briancon 119 m2
- E 600 9 Place de l'Eglise 40 m2 appartenant à Monsieur et Madame MARCHIRANT (demandé par Me PENARD à VALLET). Parcelles situées en zone Ua et A du PLU

Déclaration reçue en mairie le 7 novembre

- C 701 6 Impasse du Souchais 738 m2 appartenant à Monsieur GAINVILLE et Madame LEMOINE (demandé par Me PENARD à VALLET). Parcelle située en zone Ub du PLU

Déclaration reçue en mairie le 13 novembre

- E 607 13 rue de Bretagne 182 m2 appartenant à la Monsieur et Madame GUERIN (demandé par Me PENARD à VALLET). Parcelle située en zone Ua du PLU

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- RENONCE A SON DROIT DE PREEMPTION sur ces biens.

Le Maire est chargé de transmettre ces déclarations.

CONSTRUCTION D'UNE PÉRISCOLAIRE : CONSULTATION DE MAITRISE D'ŒUVRE SELON LA PROCÉDURE ADAPTÉE

Monsieur le Maire rappelle l'étude réalisée par le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) pour la construction d'une périscolaire. En effet, l'actuel bâtiment ne correspond plus aux besoins.

Il convient donc de lancer une consultation selon la procédure adaptée.

Il est proposé le calendrier suivant pour la maîtrise d'oeuvre :

- ❖ Préparation du dossier et publications fin décembre
- ❖ Remise des offres de candidatures avant le samedi 23 janvier 2021 à 12 H
- ❖ Etude, rencontre des architectes, et notification

Sur proposition du Maire, et après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Emet un avis favorable à cette demande de maîtrise d'oeuvre,**
- Mandate le Maire pour lancer la consultation suivant la procédure adaptée,
- **Autorise le Maire (ou son adjoint délégué) à signer les pièces nécessaires au marché, ainsi qu'à la notification de la commande.**

Le résultat de la consultation sera présenté au conseil municipal de février ou de mars.

La dépense sera inscrite au budget primitif de 2021.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA CAF, DU CONSEIL GÉNÉRAL, DE LA RÉGION, DE LA DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux)

Monsieur le Maire informe sur les possibles subventions que l'on pourrait obtenir par rapport à l'estimation de la construction de l'accueil périscolaire et de loisirs.

La commune va essayer d'obtenir 50% de subventions. Le reste sera financé par l'autofinancement et par un emprunt.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE

Suite à des écarts sur les prévisions du budget primitif, il convient de procéder aux écritures suivantes :

Fonctionnement :

Dépenses

Article 6188 Autres frais divers	1 580.00 €
Article 6226 Honoraires	2 600.00 €
Article 63512 Taxes foncières	960.00 €
Article 651 Redevance licence	610.00 €

Recettes

73211 Attribution de compensation	1 051.27 €
744 FCTVA 2	128.73 €
6419 Remboursement sur rémunération	2 570.00 €

Investissement

Dépenses

13936 Participations pour voirie et réseaux	100 €
---	-------

Recettes

777 Quote part des subventions investissements transférées	100 €
--	-------

Après discussion, les élus, à l'unanimité :

- **EMETTENT un avis favorable** à cette décision modificative budgétaire et autorisent le Maire à procéder aux écritures correspondantes.

DROIT DE DÉLAISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle la demande des propriétaires de la parcelle E1822 située en emplacement réservé depuis la création du Plan d'Occupation des Sols. Les propriétaires de la parcelle ont mis la collectivité en demeure pour l'acquisition de ce terrain. Le conseil municipal a un an pour y répondre

Après discussion, les élus, à l'unanimité :

- **EMETTENT un avis favorable** d'abandonner l'emplacement réservé sur la parcelle E 1822.

Monsieur le Maire informe que le délai d'un an continuera de courir jusqu'à son terme. Ainsi, l'emplacement réservé sera toujours applicable jusqu'au 27 octobre 2021.

AVENANT CONVENTION AVEC LE CONSEIL D'ARCHITECTE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE)

Vu la réflexion en cours pour le pôle enfance, les services du CAUE ont proposé à la commune, leur concours technique et pédagogique à l'animation des réflexions suivantes :

- Assistance à la définition des besoins
- Elaboration d'un pré - programme en vue de la réorganisation de l'équipement périscolaire

Monsieur le Maire rappelle les modalités de la convention conclue le 23 janvier 2018 pour une durée d'un an, prolongée deux fois. Afin d'achever la totalité des missions, le CAUE nous propose de conclure un troisième avenant pour prolonger la durée de la convention jusqu'au 23 mars 2021.

Considérant l'importance du projet, et après discussion,

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **EMET** un avis favorable à la proposition du CAUE,
- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°3 à la convention du 23 janvier 2018.

RYTHMES SCOLAIRE ÉCOLE PUBLIQUE CLÉMENT PELLERIN

Madame Marie-Edith PETITEAU, adjointe enfance jeunesse, rappelle le questionnaire distribué aux familles de l'école Clément Pellerin afin de connaître leur avis sur les rythmes scolaires. Chaque parent pouvait voter.

Le dépouillement a eu lieu le vendredi 27 novembre 2020. 69 % des parents ont répondu au questionnaire. Il y a 49 parents qui souhaitent privilégier la semaine de 4 jours et demi. Si la semaine de 4 jours et demi est maintenue, 54 parents privilégient l'organisation des TAP le midi.

Les parents sont déçus au niveau de la communication et du contenu des animations. La commission enfance va se réunir prochainement avec le coordonnateur jeunesse afin d'améliorer ces points.

Le fonctionnement des temps d'activités péri-éducative a changé depuis sa mise en place. Il fait suite à la pause méridienne. Ce sont des activités plus calmes (lecture, dessins, jeux relaxation, ...) qui permet aux enfants de retourner en classe dans de bonne condition ce qui est apprécié par les enseignantes.

Après débat, et sur proposition du Maire,

Le conseil municipal décide à 14 pour et 4 abstentions de maintenir les rythmes scolaires à 4 jours et demi par semaine et les temps d'activités éducatives de 13h30 à 14h15.

Le Maire est chargé de l'application de cette décision.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article L 2121-8 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante sur l'établissement d'un règlement intérieur dans les six mois de son installation.

M. le Maire présente au conseil municipal les principales dispositions contenues dans le projet du règlement préalablement transmis à chaque conseiller municipal.

Ce règlement fixe le fonctionnement du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'adopter ce règlement intérieur dans les conditions exposées par M. le Maire.

AUTORISATION DE RECOURS AU SERVICE CIVIQUE

Monsieur le Maire souhaite avoir recours au service civique pour recenser les légendes et les contes de la commune. La personne pourra également être amenée à réaliser un film pour promouvoir la collectivité.

Le conseil municipal DECIDE

- **de mettre en place** le dispositif du service civique au sein de la collectivité de LA REGRIPIERE à compter d'avril 2021

- **d'autoriser** le Maire à demander l'agrément nécessaire auprès de la direction départementale interministérielle chargée de la cohésion sociale.

- **d'autoriser** le Maire à signer les contrats d'engagement de service civique avec les volontaires et les conventions de mise à disposition auprès d'éventuelles personnes morales.

- **d'autoriser** le Maire à ouvrir les crédits nécessaires pour le versement d'une prestation en nature ou d'une indemnité complémentaire de 107.58 euros par mois, pour la prise en charge de frais d'alimentation ou de transport.

TARIF DE VERRES DE LA COMMUNE

Considérant l'achat de verres avec le blason de la commune, M le Maire propose d'appliquer le tarif de 15 € le lot de 6 verres.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **élargie** la régie de recettes aux encaissements de vente d'objets avec le logo de la commune

- **Fixe** le tarif de vente de 6 verres à 15 € à compter du 18 décembre 2020 aux personnes intéressées

INFORMATIONS DIVERSES

Station d'épuration

M GUILLOU informe sur l'avancée des travaux. Le coulage du radier a été effectué le 24 novembre.

Pour l'instant, les entreprises n'ont pas pris de retard.

Fossé rue des Corbetières

M GUILLOU évoque le reprofilage du fossé. Celui-ci va permettre de canaliser l'eau et d'empêcher les voitures de passer par le chemin communal de la Guigneraie menant aux Tilleuls.

Illuminations de Noël

L'année prochaine, il faudra budgéter l'achat de nouvelles guirlandes pour remplacer les plus vétustes.

Travaux bâtiments

M CAILLER informe sur les travaux réalisés : changement de sol de la scène de la salle polyvalente et du soubassement du terrain de boules. La commission bâtiment réfléchit à l'emploi de la maison de fonctions et celle des associations.

Bulletin municipal

Mme DURAND explique que le bulletin a eu de nouvelles modifications. Un challenge va être lancé dans le prochain bulletin. Il faudra que la population compose un « chef d'oeuvre » sur le thème des jeux olympiques avec des produits recyclés.

Rape : Mouvement Vignoble

L'association La Rape en lien avec les services jeunesse de la communauté de Communes Sèvre et Loire et le conseil général organise 2 journées d'actions le 2 et 3 juillet 2021. Elles seront proposées pour l'ensemble des habitants de la communauté de communes. Mme DURAND doit rencontrer les associations sportives de la commune pour les impliquer au projet.

Distribution des colis aux aînés

La distribution des colis à la place du repas des aînés a été très apprécié. Le geste a été remercié. Mme FONTENEAU propose pour l'année prochaine s'il n'y a pas de repas que les colis soient distribués par les élus et accompagnés par les enfants du Conseil Municipal d'Enfants.

Mme DURAND soumet l'idée d'offrir les colis en trop à la banque humanitaire. Le conseil municipal a accepté.

Dates des prochaines réunions du Conseil Municipal

28 janvier 2021

18 février 2021

25 mars 2021

22 avril 2021

20 mai 2021

17 juin 2021

8 juillet 2021

A COMPTER DU 15 DECEMBRE, LES MESURES CHANGENT

#COVID19

Couvre-feu

en vigueur
à partir du 15 décembre,
de 20h à 6h
à l'exception du 24 décembre 2020



Informations sur les mesures nationales

Depuis le 15 décembre, les déplacements inter-régions sont autorisés mais un couvre-feu de 20h00 à 06h00 est en vigueur sur l'ensemble du territoire métropolitain.

L'objectif du couvre-feu est de limiter les rassemblements durant lesquels les gestes barrières sont moins bien appliqués et où le virus circule rapidement tout en limitant l'impact sur l'économie déjà mise à rude épreuve par l'épidémie.

Les déplacements seront tolérés le 24 décembre pour partager ce moment avec ses proches mais les rassemblements sur la voie publique ne seront pas permis. En revanche, le couvre-feu sera strictement appliqué le soir du 31 décembre.

Les sorties et déplacements sans attestations dérogatoires sont interdits de 20h00 à 06h00 du matin, sous peine d'une amende de 135 € et jusqu'à 3 750 € en cas de récidive. Les établissements autorisés à ouvrir ne pourront plus accueillir de public après 20h00.



Éducation

Les crèches, écoles, collèges et lycées restent ouverts avec un protocole sanitaire renforcé dont le port du masque obligatoire dès l'âge de 6 ans.

La prise en charge périscolaire (garderie, centres aérés) est également maintenue tout comme les structures d'accueil spécialisées pour les enfants en difficulté physique ou psychique notamment les instituts médico-éducatifs.

Les formations et concours font aussi l'objet de dérogation.

Concernant l'enseignement supérieur, l'ensemble des cours magistraux et travaux dirigés restent en distanciel sauf exception pour certains travaux pratiques.

Personnes âgées

Afin de lutter contre la solitude des aînés les visites en EHPAD et en maison de retraite sont autorisées dans le strict respect des mesures barrières.

Commerces et établissements recevant du public (ERP)

La mise en place du couvre-feu impose une fermeture à 20h00 pour l'ensemble de ces établissements.

Pour limiter la concentration des flux et favoriser l'activité commerciale, les possibilités d'ouverture des commerces le dimanche sont élargies.

Activités culturelles

Le Premier ministre a annoncé le 10 décembre que les établissements culturels, à savoir les cinémas, théâtres, salles de spectacles, musées ou encore enceintes sportives resteront fermés au moins jusqu'au 7 janvier, les bars et restaurants quant à eux ne pourront rouvrir avant le 20 janvier si les conditions sanitaires le permettent.

Lieux de culte

Les offices dans les lieux de cultes sont autorisés, les fidèles doivent respecter une règle d'un siège sur trois et d'une rangée sur deux pour y assister.

ATTESTATION DE DÉROGATION AU COUVRE FEU

A télécharger sur <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement-couvre-feu>



MOTIFS DE DÉROGATION AU COUVRE FEU



Motifs professionnels



Raisons médicales



Motifs familiaux impérieux



Personnes en situation de handicap et leur accompagnant



Missions d'intérêt général (aides alimentaires, maraudes, etc)



Besoins des animaux de compagnie



Toutes les infos via le site du Gouvernement

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

N'oubliez pas les gestes barrière et prenez soin de vous !

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE ENTRE 20 HEURES ET 6 HEURES

*En application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020
prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie
de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire*

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

Note : les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

- 1. Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou le lieu d'enseignement et de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés.
- 2. Déplacements pour des consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ou pour l'achat de produits de santé.
- 3. Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires ou pour la garde d'enfants.
- 4. Déplacements des personnes en situation de handicap et de leur accompagnant.
- 5. Déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative.
- 6. Déplacements pour participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.
- 7. Déplacements liés à des transits ferroviaires ou aériens pour des déplacements de longues distances.
- 8. Déplacements brefs, dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile pour les besoins des animaux de compagnie.

Fait à :

Le :

à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

Pour lutter contre
l'épidémie, téléchargez



**#Tous
AntiCovid**



URBANISME

◆ DÉCLARATIONS PRÉALABLES

CLERO Frédéric 6, La Pointe
Piscine

LAURENT Freddy ZA de Treize Vents
Divisions foncières non soumises à permis de
construire

ASSOCIATION NOTRE DAME DU PRIEURÉ
La Fleurancellerie
Implantation modulaire stockage existant pour
15 août

FAUCHREAU Samuel 16, rue du Vignoble
Pose de 4 vélux.



◆ PERMIS DE CONSTRUIRE

LUX Vincent et Tiphaine 4, La Doricière
Extension d'une habitation

EARL FERME DE BEAUSEJOUR
Beauséjour
Construction d'un hangar pour matériel et
couverture fumière

La commune de La Regrippière met en
vente des verres avec le blason. Si vous
souhaitez en acquérir, n'hésitez pas à
vous adresser à l'accueil de la mairie. Le
prix est de 15 € les 6 verres.

ATTENTION VIGILANCE

Depuis quelques jours, nous avons des remontées de démarchages à domicile sur la commune très insistants par une entreprise qui traite les insectes au niveau des toitures et charpentes . Elle montre des photos sur des téléphones portables prises dans les combles et toitures des maisons qui ne correspondent pas aux maisons démarchées .

Elle propose un devis de traitement à bas prix mais avec un prix différent exorbitant au moment de la signature . **Si vous êtes dans ce cas précis, vous avez un délai légal de rétractation de 14 jours.**

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Clément GOURRAUD - né le 10 octobre - 14 La Grande Tranchais
- Thibault EMERIAU-MENET - né le 18 novembre - 9 bis, rue du Vignoble
- Enaël RIPALT - né le 20 novembre - 17, rue du Vignoble
- Lia GULASSA - née le 9 décembre - 8 rue des Corbetières
- Hélias CARETTE - né le 10 décembre - 3, rue du Stade

DÉCÈS

- Karla GRECU - 8 ans - 8 La Bouchefoire

POURQUOI « INTER' ACTIONS » ?

L'équipe municipale a souhaité donner un nom à votre bulletin municipal.

Le choix s'est porté sur Inter'actions car ce magazine se donne pour objectif de vous transmettre les informations sur la vie de la commune : informations institutionnelles, journal des associations et bien d'autres choses.

Mais pour apprendre à mieux se connaître et mieux connaître le territoire qui est le nôtre, la commission communication ouvre les sujets sur les activités, les acteurs, les lieux phares de la commune. Alors en totale interaction, nous sommes à votre écoute si vous avez des idées à proposer, des envies également pour animer votre commune.

UNE PENSÉE POUR NOS AÎNÉS

Depuis de nombreuses années, à l'occasion des fêtes de Noël, une petite carte est envoyée à nos aînés, qu'ils soient chez eux ou en maison de retraite.

A l'origine, c'était une initiative de la paroisse, mais depuis quelques années, les cartes sont réalisées par les enfants des deux écoles.

Les frais sont offerts par la paroisse. Des bénévoles se chargent de préparer les enveloppes. Un vrai travail d'équipe intergénérationnel.



A LA RENCONTRE DE NOS AÎNÉS

Compte-tenu du contexte sanitaire, le repas des aînés qui se tient chaque année en novembre n'a pu avoir lieu. La municipalité a offert à chacun un panier garni livré à domicile par les élus du conseil municipal.

Un regard, un sourire, un petit mot et parfois quelques larmes à l'évocation de souvenirs.

Les élus remercient les personnes qui leur ont chaleureusement ouvert leur porte. Si nous souhaitons revenir à des grands moments de convivialité, ce temps d'échange plus confidentiel a été très apprécié.





PORTRAIT



Maxime MACE, 30 ans

Paysagiste et producteur installé au cœur de La Regrippière

Très jeune, Maxime choisit sa voie : ce sera des études de paysagiste à Briacé et un engagement dans la vie associative locale. Des choix qui font sens encore aujourd'hui car il a cœur de développer l'entreprise familiale MACE tout en s'investissant dans les différents événements festifs de La Regrippière.

Qu'est ce qui vous a poussé à reprendre l'entreprise familiale ?

Après 10 ans en tant qu'ouvrier paysagiste puis chef d'équipe, je voulais m'investir dans un projet personnel à taille humaine. Je suis la troisième génération. Mon père avait professionnalisé la production de plants et développé la clientèle locale. En arrivant, j'ai pu lancer une nouvelle activité sur le paysage avec des créations et un peu d'entretien. Toujours dans le local.

Cette insertion dans le paysage de La Regrippière semble important pour vous ?

Il est vrai que je suis né ici et mes parents ont toujours tissé des liens forts avec la commune. Dès l'âge de 14 ans, je me suis épanoui dans les projets associatifs comme Tsuika, le comité des fêtes, Pulson... et créer des liens très forts d'amitiés. Ce monde associatif est vraiment une force et j'invite tout le monde à s'y impliquer. Ce collectif à la Regrippière, c'est vraiment incroyable !! Je n'ai qu'une chose à dire : ne soyez pas consommateur mais acteur au sein du collectif.

Quels sont vos projets professionnels ?

Je veux rester une entreprise à taille familiale et garder ce lien direct avec les clients. Pour moi, la production de nos plants, la vente et surtout le conseil que l'on peut apporter est essentiel. Je vais chez les clients, pour leur donner les clés d'une bonne plantation et le bonheur c'est de les croiser dans la rue avec les fruits ou les légumes du jardin de nos propres plants. On est dans un cycle local qui a tout son sens dans cette période.

Et la crise du covid pour vous ?

On travaille avec la nature et il a fallu assurer la production. Au début, on a eu un peu peur car c'est une période de vente importante pour nous. Au final, cela s'est plutôt bien passé et on a même eu de nouveaux clients en local qui sont venus par curiosité. J'espère que cet esprit continuera en 2021.

Que pouvez-vous dire aux jeunes intéressés par votre domaine ?

Faites de l'apprentissage ! c'est la meilleure façon de découvrir un métier et de rendre concret un projet. Il est vrai que notre métier est dur physiquement mais très enrichissant aussi. On vit au rythme des saisons et j'adore le contact avec les clients. Aujourd'hui on est en pleine évolution pour réduire notre impact écologique et on a besoin de jeunes motivés et formés. Dans notre domaine, il y a toujours du travail !

NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

Les travaux menés par la CCSL sont en cours sur le site des Carrières. La mise en service sera en fin d'année 2021.



COLLECTE DES DÉCHETS

Vos prochaines dates de collecte sur La Regrippière janvier - février - mars

Vos bacs et vos sacs de tri sélectif sont prélevés une fois tous les 15 jours le mercredi des semaines paires.

Vous devez donc déposer vos déchets le mardi soir. Lorsque la collecte tombe un jour férié, elle est reportée au lendemain.

- 06 et 20 janvier
- 03 et 17 février
- 03, 17 et 31 mars

Courant février, vous pourrez trouver dans votre boîte aux lettres le nouveau calendrier 2021.

DÉRATISATION SUR LA COMMUNE



La commune a procédé à la dératisation des réseaux d'eau usées de La Regrippière (traitement par les bouches d'égouts).

Si des rats se trouvent sur votre propriété privée, il est de votre responsabilité en tant que propriétaire de rendre la maison et le jardin inaccessibles aux rongeurs.

Conseils pour éviter d'avoir des rats :

Le rat n'hiberne pas et ne stocke pas la nourriture, il vit au détriment des hommes. Il est nécessaire de prendre certaines précautions et mesures d'hygiène pour éviter leur prolifération en milieu urbain :

- Ne jetez pas de nourriture sur la voie publique ;
- Ne nourrissez pas les animaux (pigeons, chats...),
- Déposez vos ordures ménagères dans des sacs fermés et étanches juste avant la collecte ;
- Entretenez vos caves, greniers et réseaux d'assainissement privés ;
- Débroussailliez et entretenez votre jardin et les abris de stockage (de bois ou autre) ;
- Ramassez les fruits tombés au sol si vous possédez des arbres fruitiers ;

Soyez vigilant si vous possédez un poulailler ou une volière car ils attirent les rongeurs.



CHALLENGE

Afin de retrouver sourires et convivialité la commission animation - cadre de vie propose à tous les habitants de La Regrippière de participer à un grand challenge.

Il s'agit de confectionner un objet à partir de matériel recyclé sur le thème des jeux olympiques.

Vos chefs d'œuvres ainsi fabriqués décoreront et égayeront notre commune au printemps et à l'été prochain sur différents sites de la commune.

Les œuvres seront déposées au mois d'avril pour être exposées à partir du mois de mai.

Nous faisons appel à votre créativité, à votre sens de l'humour, à votre fibre artistique.

A vous de jouer. Étonnez nous, faites nous sourire ou rêver !

MERCI



La commission communication remercie les agriculteurs qui ont répondu au questionnaire envoyé au mois de novembre. Leurs réponses nous permettront d'alimenter un prochain dossier sur l'agriculture au sein de notre commune.



TESTEZ VOS CONNAISSANCES



1- A quoi servent les capsules marrons que l'on voit dans certaines parcelles de vigne ?

- A - de repère pour les travaux de la vigne
- B - de diffuseur de phéromones pour provoquer une confusion sexuelle
- C - de décoration des parcelles

2- Pourquoi entend-on des coups de fusil en mois de mai ou en octobre ?

- A - pour effaroucher les oiseaux
- B - pour aider les apprentis chasseurs à obtenir leur permis
- C - pour alerter de l'arrivée des Vikings sur la Sanguèze

A- Tirs de canon à air comprimé, posé par les agriculteurs pour protéger les semis contre les oiseaux, les corvidés généralement, qui arrachent les jeunes pousses.
B- La confusion sexuelle est une méthode biotechnique de la protection insecticide de la vigne qui vise à perturber l'activité sexuelle des ravageurs de la grappe. Cette technique entre dans le cadre de la protection intégrée. Elle permet de réduire le recours aux insecticides classiques.

Réponses :

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE LOCALE DE LA REGRIPIÈRE



Voici notre crèche d'accueil, à l'initiative du Conseil Paroissial de la Paroisse ST VINCENT DES VIGNES, qui est installée avant NOEL sur le parvis de l'Eglise grâce au savoir-faire de Yves PETITEAU et de tous ces bénévoles présents sur la photo.

Ils sont une équipe soudée et ont à cœur de monter cette crèche afin de donner de la joie à tous les habitants de La Regrippière en cette période difficile.

Vous êtes tous invités à venir l'admirer, pendant les vacances, ou après car elle sera présente durant le mois de janvier. Toutes les églises de la Paroisse St Vincent des Vignes ont leur crèche installée sur le parvis, que ce soit à VALLET, MOUZILLON, LE PALLET ou LA CHAPELLE HEULIN.

Pour tous renseignements sur la Paroisse, horaires des messes ou autres, n'hésitez pas à consulter le tableau d'affichage à côté de l'église ou le site de la Paroisse St Vincent des Vignes.

Toutes les informations pratiques y sont données ou vous pouvez aussi appeler **MME HOUSSIN Evelyne, responsable Communauté Chrétienne Locale au 02.40.33.60.04.**



ACTU ARCT FOOTBALL

Malgré la situation sanitaire, le club de l'ARCT Football (Tillières/St Crespin/La Regrippière) tente de garder le cap dans ses différents projets. Avec ses 330 licencié(e)s, il garde le contact avec ses adhérents et travaille sur son projet associatif, sportif, éducatif ainsi que sur l'encadrement et la formation.

Côté associatif, les deux nouveaux co-présidents (Mickaël Mégrier et Jérôme Huret) sont désormais en fonction et orchestrent le quotidien du club avec bénévoles et salariés. Pour la seconde année consécutive, le club dépasse la barre des 300 licencié(e)s, qui n'avait jamais été passée en 30 ans d'existence. Acteur de la féminisation du football sur le territoire, le club fait également équipe avec Le FC Fief Gesté pour pérenniser le Groupement Féminin des Etoiles Bleues créé en 2019 et qui compte aujourd'hui près de 90 licenciées.



Très présent sur les réseaux sociaux, le club se veut attractif et souhaite proposer un football pour toutes et tous. Des partenariats avec les écoles primaires sont régulièrement mis en place depuis plusieurs années pour établir un lien avec la jeunesse dans le cadre de l'opération "Foot à l'école" initiée par la FFF.



Créer du lien... Le club y accorde une grande importance, raison pour laquelle il a été retenu cette saison par la Ligue de Football de Pays de la Loire pour adhérer au programme "Club Lieu de Vie".

A ce titre, plusieurs actions éducatives sont proposées au fur et à mesure de la saison. De la sensibilisation à l'arbitrage/règles du jeu (photo) jusqu'au respect de l'environnement en passant par la culture Foot, la santé, le fair-play et l'engagement citoyen, le club tente de faire passer des messages à ses licencié(e)s. L'an passé, le club a même été au-delà de son objectif avec la médiatisation et la reconnaissance de l'une de ses actions autour de l'abus d'alcool (Journal Le Monde, Ouest France, Magazines et réseaux sociaux). A l'occasion de ses 30 ans, un album du club type Panini a été mis en place pour le plaisir des petits et grands qui apprennent à se connaître ou se reconnaître.

Côté sportif, le club est représenté dans 12 catégories différentes et compte 2 sections loisirs (Masculine / Féminine). Il répond également régulièrement présent aux activités de football diversifiées telles que le Futsal (Foot en salle).

L'encadrement de 330 licencié(e)s est aussi un élément important dans la vie du club. Le club dispose d'un salarié à temps partiel depuis une dizaine d'années et d'un apprenti pour la première fois cette saison. Avec le soutien de 2 services civiques pour la saison en cours, l'ARCT s'appuie également sur de nombreux bénévoles pour gérer la semaine et le week-end. Depuis plusieurs saisons, le club encourage ses bénévoles, volontaires et salariés à se former via un parcours fédéral de formation pour accueillir du mieux possible les pratiquant(e)s et donner les bons outils aux éducateur(ice)s et accompagnateur(ice)s.

ÉCOLE CLÉMENT PELLERIN



LA CLASSE DES GS ET DES CP

Nous voilà déjà aux vacances de Noël... Et que de choses travaillées chez les GS/CP !

Le rapport au temps tout d'abord. Celui d'une journée, d'une semaine, celui du calendrier de l'Avent... Et pour nous rendre compte du temps qui passe, nous nous sommes intéressés aux outils pour le mesurer : la montre, le réveil, l'horloge du clocher certes ; des objets du quotidien. Mais également le chronomètre, le sablier, le minuteur... ET... Le cadran solaire de la Regrippière !

Et là, quelle surprise ! Romain nous apprend que celui que nous sommes allés observer sur la route de la Chaussaire a été peint par son grand-père. Quel coup de pinceau, ce Papi ! Et merci à Mamie qui a trouvé une photographie dudit cadran fraîchement peint. Plongeons dans le passé !

Quand nos apprentissages trouvent ancrage dans la réalité, assurément leur mémorisation est facilitée.

« Le temps qui passe », avons-nous dit, celui de l'automne qui s'achève. Et pourtant quelle splendide saison pour une cueillette non pas de champignons, mais de feuilles mortes, supports idéaux pour des œuvres artistiques.



Mais laissez-nous vous offrir une visite de la galerie d'arts des GS



Nos colonnes de Buren, comme celles du Palais Royal, à Paris,

Nos productions, à la manière de Sol Lewitt... ou de Sonia Delaunay.



Mais il ne s'agit là que de nos œuvres picturales car, pour ce qui est de l'apprentissage de la lecture, les CP vont pouvoir offrir à leur famille, pour ces vacances, la lecture de deux nouveaux albums. Oui, oui, la lecture, vous avez bien lu ! Grâce à l'arrivée de Blandine, l'ATSEM des GS, les CP ont mis le turbo ! Alors, bien sûr, chacun lit à son rythme mais quel plaisir que de partir à la découverte de Léon et son crocodile, de Rémi (Trop ceci cela), du Petit roi et de raconter ces aventures aux plus jeunes de notre classe. De vrais moments d'écoute partagée !

En attendant de vous retrouver, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année pleines de joie, de rires et de bonheur.

Découverte tactile des petits pieds...

"Ce sont les pieds qui ont touché. On a fait un parcours pour les pieds !"

"Ils ont glissé", "les clippos, ça pique !"

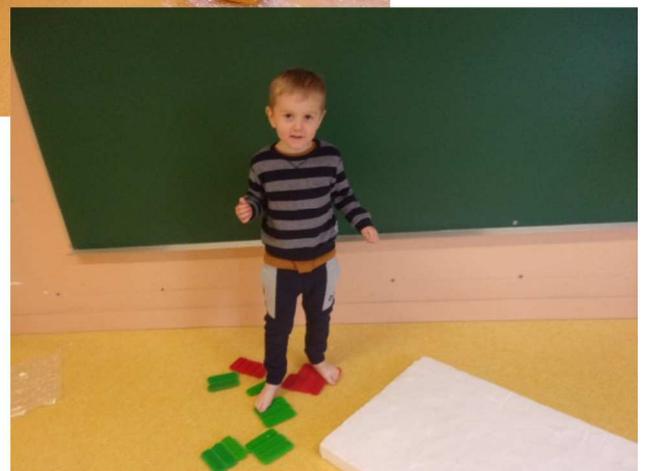
"Les bulles, c'est rigolo, elles gonflent quand tu vas dessus et après elles Éclatent !", "C'est drôle parce que ça claque".

"le coussin, c'est doux, c'est mou, c'est comme la couverture, c'est doux".



"Ça fait des massages aux pieds »

Cela nous a beaucoup plu, on a envie de le refaire !



Classe PS/MS Clément Pellerin

ÉCOLE SACRÉ-CŒUR INFOS



En cette période de fêtes, les élèves de l'école du Sacré-Coeur ont eu la chance de participer à différentes activités autour de Noël, tout en continuant leur voyage « autour du Monde ».

Vendredi 4 décembre 2020, nous avons eu la chance d'accueillir Hubert Bourel et Françoise Bonhomme. Ces « musi-comédiens » sont venus présenter quatre spectacles (un pour chaque classe) pendant lesquels les élèves ont pu écouter, rire, chanter et danser sur des musiques entraînantes.

Les élèves de PS-MS et GS-CP ont découvert : « Le voyage de l'oiseau de papier ».

« Sous son aile, un oiseau de papier a caché un livre... Celui-ci raconte l'histoire d'un enfant qui cherche la maison de Jésus. Cet aventurier découvre des amis, des personnes et des animaux, avant de pénétrer dans une église pour y déposer une bougie en ce temps de Noël ».



Quant à eux, les élèves de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont écouté :

« Les histoires d'un bâton de pèlerin » :

« Au pèlerin qui voyage à pieds, un bâton est souvent bien utile : il soulage de la fatigue, écarte les orties et les grosses pierres et peut s'avérer

fort utile contre les serpents. Ce bâton là, a plein d'histoires à raconter, trésors cachés de fraternité, de sourires et d'émerveillement. Le bâton de pèlerin est allé bien loin tout autour du monde pour nous faire découvrir des instruments de musique. Il nous a aussi parlé de la lumière de Bethléem. »





La venue du Père Noël !!! Vendredi 18 décembre, quelle surprise de voir le Père Noël à l'école du Sacré-Cœur !

Il a écouté les chants des élèves et discuté avec eux avant de leur remettre un livre !

Les enfants étaient très heureux de cette rencontre !!!

L'OGEC a organisé la collecte de vêtements en novembre. Ainsi, nous avons pu récolter 1 tonne 440 de vêtements, chaussures, sacs,...



Retrouvez tous les projets de l'école sur notre site :

sacrecoeur-laregrippiere.fr

Si vous souhaitez prendre contact avec la directrice, Mme Françoise BARRE

Par courriel : ecole.sacre.coeur@gmail.com / Par téléphone : 02.40.33.63.60





Marché de Noël, décoration des classes, calendrier de l'Avent, bricolage pour l'arbre citoyen, réalisation de cartes en lien avec la mairie de La Regrippière... en cette période de fête, les élèves ont pu développer leurs talents artistiques.





Lorsque Pop le lutin, s'invite chez les familles Regrippiéroises . . .

A défaut de se retrouver pour bricoler ensemble, l'équipe de Croc'loisirs s'est lancée le défi de proposer des ateliers en visio aux familles !
Chaque samedi matin de décembre, les enfants et parents ont retrouvé Pop le Lutin, pour 30 minutes de bricolage et/ou de contes !
Défi réussi pour l'équipe ! Plus de 30 familles ont participé !
Merci à tous !



Et si on continuait ?
Un samedi matin, cuisine en famille, ça vous tente ?
C'est en janvier ! 😊
Chut, gardons le secret !

Passez de bonnes fêtes de fin d'année !
Les bénévoles et l'équipe de Croc'Loisirs
Espac'jeunesse

LES ATELIERS TAP

Depuis septembre 2018, les TAP sont organisés pour les enfants de l'école Clément Pellerin en début d'après-midi, de 13h30 à 14h15.

Ces activités répondent à plusieurs objectifs :

- Proposer aux enfants des activités calmes à la suite de la récréation de la pause méridienne et avant le retour en classe pour permettre la reprise des cours dans de meilleures conditions.
- Proposer des ateliers différents afin de permettre aux enfants de choisir chaque jour selon leurs envies, leur fatigue, leur rythme.
- Permettre des dynamiques de groupes réunissant des enfants des différentes classes.

Pour autant, dans le cadre du protocole sanitaire, l'organisation des TAP a dû s'adapter aux nouvelles règles et gestes barrières.

Six groupes sont donc constitués en fonction des classes et tournent sur les différents ateliers tous les jours selon un roulement défini par l'équipe d'animation (PS-MS / GS / CP / CE1-CE2 / 2 groupes de CM1-CM2).

Retrouvez plus de détails sur les différents ateliers sur le blog de l'école Clément Pellerin

L'ARBRE CITOYEN

Cette année encore, les enfants des deux écoles ont décoré le sapin de Noël de la commune. Situé au bord du parc, les enfants sont venus par classe accrocher les décorations qu'ils avaient préparées à l'école. Ils ont demandé à Yves de les aider pour atteindre les plus hautes branches

Sept classes ont participé : les quatre classes de l'école Clément Pellerin et trois classes de l'école du Sacré-Cœur.

Un grand merci à tous les enfants et leurs enseignantes.





MEDIAS & COMMUNICATION

JOURNAL SEVRE & LOIRE

UN NOUVEAU JOURNAL VIENT DE SORTIR.

MIEUX VOUS INFORMER : UNE PRIORITÉ

Afin de vous offrir toute l'information nécessaire pour vous simplifier la vie, nous développons de nouveaux outils de communication et de promotion du territoire.

- Consultez notre nouveau journal interactif en ligne sur bit.ly/journal-ccsl-01
Si vous n'avez pas encore reçu le journal, signalez-le à contact@jba-communication.com
- Afin de répondre au mieux à vos attentes, donnez votre avis et remplissez notre sondage en ligne sur sondage-ccsl-01

Nous contacter

02 51 71 92 12 ou à contact@cc-sevreloire.fr

MEDIA & COMMUNICATION

NOUVEAU FILM

RETOUR VERS LA CCSL SUR VOS ÉCRANS



Le nouveau court-métrage Sèvre & Loire est sorti le 5 novembre dernier. Cédric, nouvellement élu à la Communauté de communes, est pressé de découvrir les compétences de la CCSL... Vous aussi ? Ce film vous explique tout en 4 minutes chrono. Prêt ? cliquez et écoutez !

RDV sur bit.ly/medfilm-ccsl

MEDIA & COMMUNICATION

NEWSLETTER SEVRE & LOIRE

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE

POUR RECEVOIR PAR EMAIL TOUTES NOS ACTUALITÉS



Au fil des numéros, retrouvez les projets communautaires, les actualités de nos services...

JE M'ABONNE A LA NEWSLETTER SUR
[INTERCO.CC-SEVRELOIRE.FR/NEWSLETTER](https://interco.cc-sevreloire.fr/newsletter)



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien ! ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...

TROMBINOSCOPE DES ÉLUS

2020-2026



Le bureau communautaire

de la Communauté de communes Sèvre & Loire

 Olivier Bouché Maire de La Roche-Beaucourt	 Jean-Christophe Bouché Maire de La Roche-Beaucourt	 Stéphane Bouché Maire de La Roche-Beaucourt	 Stéphane Bouché Maire de La Roche-Beaucourt	 Stéphane Bouché Maire de La Roche-Beaucourt	 Stéphane Bouché Maire de La Roche-Beaucourt	 Stéphane Bouché Maire de La Roche-Beaucourt	 Stéphane Bouché Maire de La Roche-Beaucourt	 Stéphane Bouché Maire de La Roche-Beaucourt	 Stéphane Bouché Maire de La Roche-Beaucourt	 Stéphane Bouché Maire de La Roche-Beaucourt	 Stéphane Bouché Maire de La Roche-Beaucourt
--	--	---	---	---	--	---	---	---	---	---	---

Le conseil communautaire

de la Communauté de communes Sèvre & Loire

1ère adjointe	2ème adjointe	3ème adjointe	4ème adjointe	5ème adjointe	6ème adjointe	7ème adjointe	8ème adjointe	9ème adjointe	10ème adjointe	11ème adjointe	12ème adjointe	13ème adjointe	14ème adjointe	15ème adjointe	16ème adjointe	17ème adjointe	18ème adjointe	19ème adjointe	20ème adjointe
 Catherine Mouton	 Catherine Mouton	 Catherine Mouton	 Catherine Mouton	 Catherine Mouton	 Catherine Mouton	 Catherine Mouton	 Catherine Mouton	 Catherine Mouton	 Catherine Mouton	 Catherine Mouton	 Catherine Mouton	 Catherine Mouton	 Catherine Mouton	 Catherine Mouton	 Catherine Mouton	 Catherine Mouton	 Catherine Mouton	 Catherine Mouton	 Catherine Mouton



VOÛX 2021

2021 FOIS PLUS DE BONHEUR !



Christelle Braud vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2021.

A L'OCCASION DE LA NOUVELLE ANNÉE, CHRISTELLE BRAUD, MAIRE DE DIVATTE-SUR-LOIRE ET PRÉSIDENTE DE LA CC SÈVRE & LOIRE VOUS ADRESSE TOUTS SES VŒUX DE BONHEUR & DE SANTÉ POUR 2021.

Cette année 2020 s'est déroulée dans un contexte très particulier, elle fût inédite pour tout un chacun... En cette nouvelle année 2021, croyons en notre capacité à rebondir et à nous réinventer face à ces nouveaux défis !

Avec mes collègues élus, nous sommes conscients de l'impact de cette crise sur votre vie quotidienne et professionnelle. Sachez que nous nous tenons à votre disposition pour vous soutenir, que vous soyez commerçant, chef d'entreprise ou habitant... Nos services développement économique et de solidarités agissent sur le territoire Sèvre & Loire pour vous aiguiller et vous épauler durant cette période.

Avec l'ensemble des élus de la Communauté de communes Sèvre & Loire, nous gardons le cap pour relever les défis de demain. C'est pourquoi nous dessinons actuellement, depuis septembre et jusqu'en mars, la feuille de route du mandat 2020-2026. Ce document stratégique liste les grandes orientations politiques, qui, seront conduites ou enclenchées sur notre territoire Sèvre & Loire, pour les 6 ans à venir, pour les thématiques suivantes : animation du territoire, attractivité et développement du territoire, environnement et déchets, culture et sports, finances et mutualisation...

A ce titre, je remercie particulièrement tous mes collègues maires, les élus des commissions et tous nos collaborateurs de la Communauté de communes Sèvre & Loire, pour leur implication et leur dévouement dans le développement de notre territoire.

Sachez que de mon côté, je mettrai tout en œuvre pour que 2021, soit une bonne année en Sèvre & Loire. **D'ailleurs pour bien la démarrer, je suis heureuse de vous présenter notre vidéo, spécialement concoctée pour vous, à l'occasion des vœux 2021.**

Pour cette nouvelle année 2021 qui démarre, que vous souhaiter de mieux qu'une parfaite santé pour vous et vos proches, de l'épanouissement et de la passion dans vos activités, de l'amour et de la solidarité pour bien vivre ensemble, durant toute l'année...

Passez une très belle année 2021 !

Ensemble vers de nouveaux horizons pour cette nouvelle année.



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien ! ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...

DÉCHETS

NOUVEAUTÉS POUR 2021

Début d'année rime avec... nouveau calendrier & compte usager !

JANVIER, VOTRE CALENDRIER ANNUEL DES DÉCHETS EST ARRIVÉ DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES.

Conservez-le bien précieusement,

- Il vous informera tout au long de l'année 2021, des jours de passage du "camion benne"
- Il vous précisera les éventuels reports de collecte durant toute l'année.

Astuce N°1 : Je le colle sur mon frigo !

Astuce N°2 : Je sors mon bac à ordures ménagères et mon sac de tri jaune, la veille au soir du passage du camion.



JANVIER, MISE EN PLACE D'UN SERVICE EN LIGNE "LE COMPTE USAGER DÉCHETS"

Tous les habitants peuvent désormais accéder à un compte usager en ligne à partir du site Déchets de la Communauté de communes Sèvre & Loire.

- Pratique et facile, il suffit de créer son compte en ligne pour payer sa Redevance Incitative, classer ses factures, visualiser ses levées de bacs ou ses dépôts en déchèteries ou même s'inscrire en tant que nouvel arrivant !

UN DOUTE, UNE QUESTION, CONSULTER NOTRE SITE INTERNET DECHET.CC-SEVRELOIRE.FR

DÉCOUVREZ NOTRE NOUVEAU PORTAIL USAGER



- VOUS POUVEZ VOUS RÉGISTRER EN LIGNE À PARTIR DE VOTRE TÉLÉPHONE OU DE VOTRE ORDINATEUR, VOUS POUVEZ AINSI ACCÉDER À VOTRE COMPTE EN LIGNE :
- récupérer votre compte existant
- créer un nouveau compte
- consulter vos dates de levées
- passer votre bac au déchets en cas de changement de logement, de déménagement, etc...

VOUS NE VOUS RENDREZ PLUS EN DÉCHÈTERIE !

Les nouveaux habitants qui emménagent sur la commune pourront accéder au service de la déchetterie sans encombre.



BRÈVES

RENO ENERGÉTIQUE

UN ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ PAR SOLIHA POUR AMÉLIORER VOTRE HABITAT

La Communauté de communes Sèvre & Loire s'associe avec SOLIHA et l'ANAH pour accompagner et aider les propriétaires éligibles au Programme d'Intérêt Général pour l'amélioration de l'habitat. L'objectif de ce programme est double : lutter contre la précarité énergétique et favoriser le maintien à domicile des seniors.

En savoir plus sur <https://bit.ly/habitatccsl>

RDV AVEC...

LES ELUS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Vous voulez apprendre à connaître les élus communautaires ? Qui sont les nouvelles personnalités qui gouvernent la CC&S ? Retrouvez les films de présentation de nos élus sur notre site institutionnel ou sur notre chaîne Vimeo.

<https://bit.ly/voedfilmsccsl>

INSTALLATION DU COMITÉ DE DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME DU VIGNOBLE DE NANTES

Les nouveaux membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes se sont réunis ce jeudi 3 décembre 2020 à l'Espace culturel Le Quatrain à HAUTE-GOULAIN.

L'Office de Tourisme constitué en établissement public industriel et commercial est administré par un Comité de Direction composé de 25 membres répartis en deux collèges et un Directeur.

L'installation du Comité de Direction consiste en l'élection d'un Président parmi ses membres et de deux Vice-présidents.

M. Benoist PAYEN, adjoint au Développement économique et touristique de la ville de Clisson a été réélu Président de l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes

Anne CHOBLET, Maire de La Remaudière et représentante du collège des élus du Syndicat Mixte du Pays du Vignoble Nantais a été élue **1ère Vice-Présidente**

Pascale MENARD, vigneronne à Monnières représentant du collège des professionnels a été élue **2ème Vice-Présidente**.

Tous trois ont indiqué leur volonté et leur engagement pour mettre en oeuvre une dynamique de territoire, confronter le Vignoble de Nantes comme destination touristique incontournable, développer la notoriété de la destination, améliorer l'accueil des visiteurs, renforcer le travail aux côtés des professionnels touristiques,

www.levignobledenantes-tourisme.com

Office de Tourisme du Vignoble de Nantes
Service Communication Marketing
Maison de Pays 5, allée du Chantre 44190 CLISSON
Tél. : 02 40 36 34 41 et email direction@levignobledenantes.com
www.levignobledenantes-tourisme.com

ENTRONS DANS LA MAGIE DE NOËL

L'Office de Tourisme complète son offre de visites ludiques pour les familles, permettant de vivre des expériences interactives tout en découvrant les richesses touristiques du Vignoble de Nantes.

Un nouveau parcours numérique famille en bordure de Loire



Après un premier parcours à Clisson lancé cet été, l'Office de Tourisme propose un second parcours numérique au départ du village de la Chebuette à Saint Julien de Concelles permettant une découverte interactive du patrimoine sur smartphones et tablettes réunissant énigmes et jeux pour la famille. Le public y retrouvera Zélie, notre mascotte libellule et avec elle, pourra partir à « la Rencontre avec la Loire » !

Ce parcours de 2 Km environ permet en 1h30 de suivre le fleuve mais aussi de se balader dans les très jolies petites ruelles et rues du village pittoresque de la Chebuette et, tout en s'amusant, d'aborder tous les grands thèmes patrimoniaux liés au Fleuve Royal et au travail du maraîchage mais également de découvrir les petites histoires et la vie des habitants autrefois.

Comme pour le 1er parcours, des indices permettent d'avancer dans le circuit et à chaque étape un jeu est proposé : rébus, quizz, memory, dessin, devinette... Une fois le jeu réalisé et avant d'aller vers l'étape suivante, du contenu historique (texte et photos) permet aux visiteurs de mieux découvrir le lieu et son histoire.

Les parcours numériques sont disponibles gratuitement, 24h/24h et hors connexion sur l'application mobile Baludik. L'application est téléchargeable gratuitement sur Google Play ou App Store ou encore en flashant le QR Code. Une fois sur place, le public retrouve le parcours soit par la géolocalisation ou par le nom de la ville. Pour l'utilisation de la boussole, il faut activer la localisation et pour une utilisation hors connexion, il convient de télécharger le parcours en amont.

Office de Tourisme du Vignoble de Nantes

Maison de Pays 5, allée du Chantre 44190 CLISSON

Contact public : 02 40 54 02 95 du mardi au samedi de 14h à 17h

Contact presse : 02 40 36 42 16 - communication@levignobledenantes.com

www.levignobledenantes-tourisme.com



PERMANENCES D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN AUX PARENTS DU VIGNOBLE



L'école des parents et des éducateurs de Loire-Atlantique reste gratuitement à votre écoute par téléphone en attendant votre rendez-vous :

Point écoute parents : 02.40.35.00.88

Lundi, mercredi et vendredi de 10h à 13h - Mardi et jeudi de 15h à 16h

Le 1^{er} samedi du mois de 10h à 13h



L'école des parents et des éducateurs peut aussi vous recevoir :

- à **VALLET**, espace départemental des solidarités, 48 rue d'Anjou

Les vendredis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

19 février, 16 avril et 25 juin 2021

- au **LOROUX-BOTTEREAU** 15, route de Barbechat

Les vendredis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

9 avril et 11 juin 2021

Une participation financière vous sera demandée en fonction de votre quotient familial CAF

BAREME DE TARIFICATION DES CONSULTATIONS SUR LE DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6	Tranche 7	Tranche 8
Tranche de QF	0 à 400€	401 à 600€	601 à 800€	801 à 1000€	1001 à 1200€	1201 à 1400€	1401 à 2000€	2001 à +
Tarif	5€	8€	12€	15€	25€	35€	45€	55€

APPEL A VICTIMES

Diffusion de photographies suite à la saisie de bijoux lors d'une opération judiciaire
Vous avez été **victime d'un cambriolage entre janvier 2015 et le 19 octobre 2019, une diffusion de photographies**

La gendarmerie vous invite à consulter le site internet

<https://www.bijoux44-gendarmerie.fr>



Une opération judiciaire diligentée par les enquêteurs de la section des recherches de Nantes, du GIR de Nantes et de la compagnie de Rezé a permis la saisie sur Nantes et ses environs de plus d'un milliard de bijoux, provenant de cambriolages commis sur la région des Pays de la Loire.

Les enquêteurs ont donc photographié individuellement et en gros plan chaque objet pour permettre une éventuelle identification par les victimes d'un vol.

Les 2.000 photos de ces bijoux sont disponibles sur le site internet mentionné supra. Celles-ci ont été classées par catégories (montres, bagues, colliers, bracelets, pendentifs...) afin d'en faciliter la recherche.

LA MISSION LOCALE DU VIGNOLE NANTAIS



La mission Locale du Vignoble Nantais reste ouverte au public et reçoit tous les jeunes de 16 à 25 ans sur rendez-vous au 02.40.36.09.13 sur l'ensemble des lieux de réception.

Ses Missions

La Mission Locale est une association au service des jeunes de **16 à 25 ans**.

Chaque jeune bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches.

Les conseillers apportent des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement, la santé, la mobilité, les moyens de subsistance.

Où ?

Pour être au plus proche des jeunes, des permanences ont lieu sur les communes de **Montbert, La Haye Fouassière, Divatte sur Loire, Le Loroux-Bottereau, Gorges et Vallet**.

Sur rendez-vous au 02.40.36.09.13 ou par le site internet www.missionlocalevignoblenantais.fr

Le Site Internet et Facebook mis à jour régulièrement

Les jeunes peuvent y retrouver les offres d'emploi, les « actus », les actions à venir :

<http://www.missionlocalevignoblenantais.fr>

Le Dispositif Garantie Jeunes

La GARANTIE JEUNES est un droit qui s'adresse aux jeunes de 16 à moins de 26 ans, en situation de précarité, qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études.

L'objectif est de les amener vers l'emploi, la formation et l'autonomie grâce à un parcours dynamique d'accompagnement social et professionnel.

Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter les démarches d'accès à l'emploi.

1jeune 1 solution

Le Plan de relance en faveur de l'emploi et des jeunes est organisé autour des aides à l'embauche de contrats aidés et du renforcement des dispositifs d'accompagnement.

N'hésitez pas à vous renseigner !



DÈS 60 ANS, ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES AVEC LES ATELIERS VITALITÉ

D'après une récente étude, 6 Français sur 10 se disent inquiets par le vieillissement mais près de 70% d'entre eux ne l'anticipent pas (Ifop-Synerpa 2017).

Il est pourtant possible d'agir dans plusieurs domaines pour préserver son capital santé, et mieux appréhender les changements liés à l'avancée en âge.

Dans le cadre de ses actions de prévention, la Mutualité Sociale Agricole Loire-Atlantique – Vendée met en place un cycle de 6 ateliers Vitalité sur la commune Loroux-Bottereau en partenariat avec le CLIC ATOUT'AGE.

A travers des thèmes comme la place des seniors dans la société, la nutrition, le bien-être ou le logement, ces ateliers nous invitent à questionner nos représentations et à identifier les points clés à prendre en compte pour préparer son vieillissement afin de rester acteur de son bien-être et de sa santé.

En pratique :

Dates des ateliers Vitalité de Loroux Bottereau :

**Lundis 15, 22 fév, 8, 15, 22, 29 mars 2021
De 9h30 à 12h00**

Salle des tanneurs dans le centre de la tannerie, rue des Momulin

Inscription obligatoire

Date limite des inscriptions : 8 février 2021

Toute personne à partir de 60 ans, peut s'inscrire quel que soit son régime de sécurité sociale.

Tarif : 20 euros pour l'ensemble du cycle.

Pour tout renseignement et inscription, veuillez contacter :

Pôle Prévention MSA :
02 40 41 30 83
prevention_sante.blf@msa44-85.msa.fr



santé
famille
retraite
services

Loire-Atlantique - Vendée



Rue de la Commune
Tél. 02.40.33.62.69

LES CONSEILS DE MAXIME MACÉ JARDINIER HORTICULTEUR

En cette fin d'année, je commencerai tout d'abord par vous souhaiter tous mes vœux de bonheur et une bonne santé pour l'année à venir.

Coté jardin, il est temps à présent de préparer 2021.

La semence de pomme de terre est disponible : vous pouvez les mettre à germer dans une pièce sombre.

Vous pouvez aussi semer vos radis treto en serre ou sous abris. Pour les propriétaires de serre, les choux pommes et choux fleurs d'hiver sont disponibles ainsi que la laitue étincelle.

Il est encore temps de planter vos fruitiers, arbustes et rosiers.

Coté paysage, c'est le moment pour l'entretien : taillez vos rosiers et arbustes, repaillez vos massifs, nettoyez vos vivaces...

Le taillage des fruitiers peut débuter lui aussi.

L'année à venir s'annonce difficile pour beaucoup, je ne peux que vous conseiller de vous tourner vers les petits commerces, producteurs, restaurateurs... Ils auront bien besoin de soutien quand ils pourront tous réouvrir !

Prenez soin de vous et vos proches, joyeux Noël et à bientôt à la jardinerie !

Dicton du mois

« des fleurs de janvier, on ne remplit pas le panier »

TARTE AUX NOIX DE PÉCAN

- Pâte sablée
- 120g de noix de pécan grossièrement hachées
- 2cs de Maïzena
- 220g de sucre de canne blond
- 60g de beurre fondu
- 2cs de crème fraîche
- 1 cc d'extrait de vanille
- 3 œufs
- 40g de noix de pécan supplémentaires
- 2cs de confiture d'abricots réchauffée et passée au tamis



Beurrez un moule à tarte à fond amovible de 24 cm de diamètre. Etalez la pâte entre 2 feuilles de papier sulfurisé au diamètre du moule. Couvrez-la et placez-la 30mn au réfrigérateur.

Préchauffez le four à 180°C.

Placez le moule sur une plaque de four. Recouvrez la pâte de papier sulfurisé et de haricots secs ou de riz. Faites-la précuire pendant 10mn, ôtez le papier et les haricots, et prolongez la cuisson de 5mn environ, puis laissez refroidir. Baissez la température du four à 160°C.

Dans un saladier moyen, mélangez les noix de pécan hachées et la Maïzena. Ajoutez le sucre, le beurre, la crème, l'extrait de vanille et les œufs. Mélangez bien. Versez la préparation dans le moule, décorez avec les noix de pécan supplémentaires.

Faites cuire la tarte pendant 45 mn environ. Laissez-la refroidir, puis badigeonnez-la de confiture.

Accord mets /vins

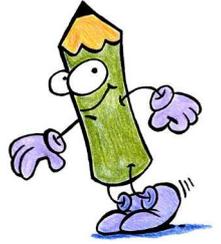


Un pinot gris 2019 » de la Collection Privée des Frères Couillaud. Ce vin blanc avec une légère surosité, des arômes de pêche et d'anis sera idéal pour accompagner ce dessert .

*L'abus d'alcool est dangereux
pour la santé*

JEUX

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C		■				■				
D				■			■	■		
E										
F			■			■				
G				■	■				■	
H										
I								■		
J										



VERTICAL

- Innées, écrués, bios ...
- Cubitus ou radius - Elle travaille quand il y a du verglas.
- Maisons en bois en Russie - Fin de prière.
- Singe d'Amérique - Adjectif possessif - Vieille colère.
- Sans lui les roues ne tournent pas - A l'envers : eau de vie.
- Consonnes de tas - Le onze du sud (foot) - Petite île écossaise.
- Chiffres romains - Essieu de locomotive.
- Est-Nord-Est - Un bon mélange de lait.
- Bien nettoyer dans le fond - Travail de la Poste
- Consternées ou abasourdiées.

HORIZONTAL

- Arbres préférés des écureuils.
- Meurtre ou crime.
- Après bis - Participe passé de vivre.
- Grande puissance - Vache mythique - Lycée professionnel.
- Groupée avec.
- Article espagnol - Symbole de l'or - A l'envers : jeune poisson pour l'étang.
- Prénom féminin - Milieu de cuistre
- Sans elle, on serait dans le noir.
- Alcaloïde toxique - Note ou île.
- Habitant de Dakar.

RÉPONSES AU JEU DU MOIS PRÉCÉDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	C	I	T	R	O	U	I	L	L	E
B	I	D	E	N	T	I	F	I	E	S
C	T	E	N	■	O	L	E	■	D	C
D	R	A	U	G	M	E	N	T	E	R
E	O	L	E	■	R	■	O	■	I	
F	N	E	S	T	E	■	C	L	A	M
G	N	M	■	R	N	■	L	E	S	E
H	A	E	R	A	T	E	U	R	■	U
I	D	N	■	P	E	N	S	E	E	S
J	E	T	O	U	R	D	E	R	I	E



Jeu proposé par une habitante de La Regrippière.

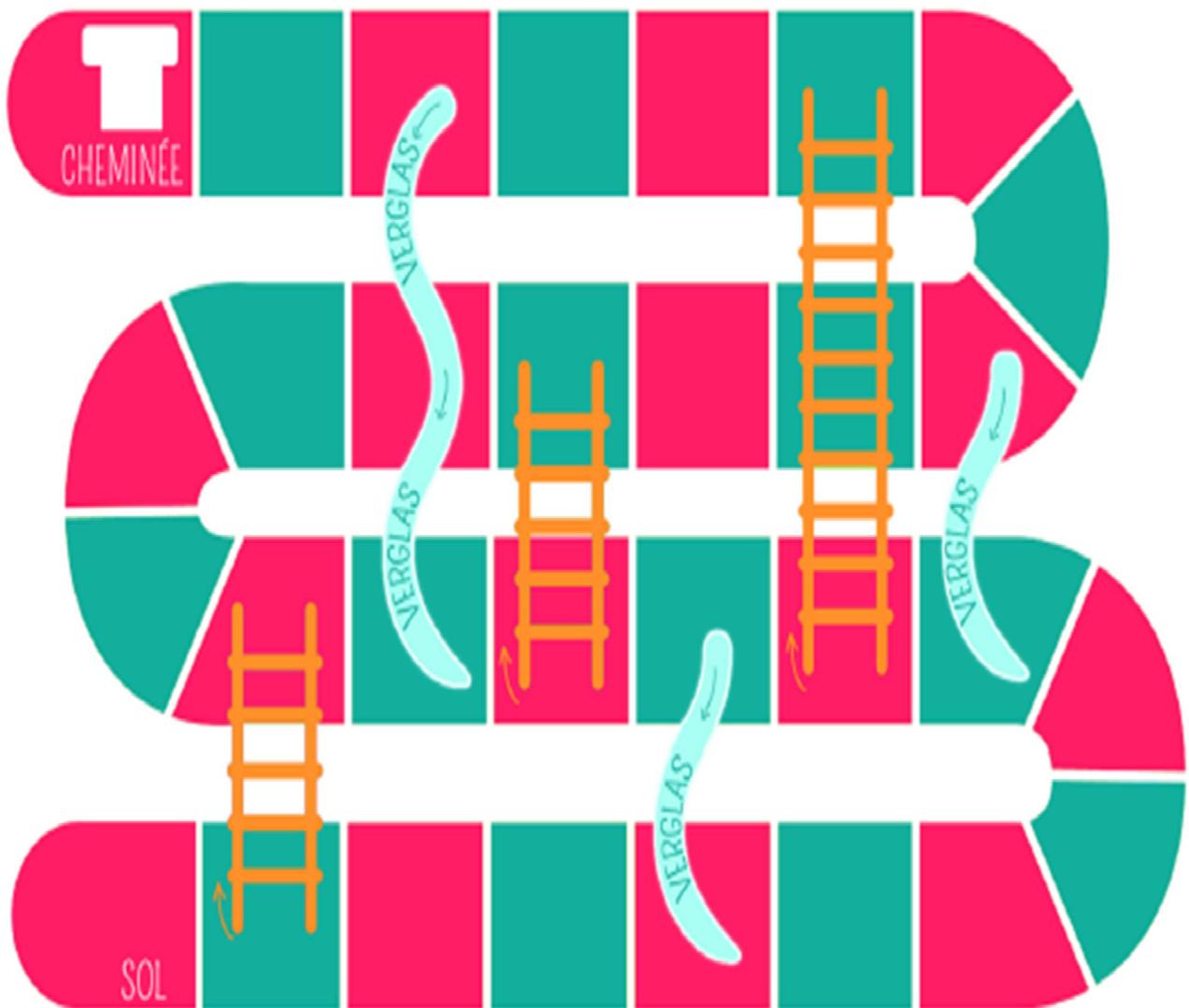


JEUX POUR ENFANTS

LA COURSE DES PÈRES NOËL

Il te faut un dé et autant de pions que de joueurs. Le plus jeune débute la partie et lance le dé, avance d'autant de cases que le dé indique. S'il s'arrête sur une case avec échelle : il monte, s'il s'arrête sur une case avec verglas il descend.

Le premier Père Noël arrivé à la cheminée a gagné.





PLANNING MEDICAL

- PHARMACIE DE GARDE DU MAINE ET LOIRE ET LOIRE ATLANTIQUE 118 418
- SERVICES VETERINAIRES 02.40.33.94.63 ou 02 41 64 74 80
- TAXIS DU VIGNOBLE 02.40.120.220
- TAXIS GOULEAU 02.40.33.93.38
- AMBULANCE GOULEAU 02.40.33.95.77
- AMBULANCE DOUILLARD 02.40.33.92.05

PERMANENCE INFIRMIERE

- **CABINET INFIRMIERS** : 3 bd de l'Europe Vallet
Mme ROBIN 06.70.35.33.57
M.BIROT 06.70.35.33.57
- **CABINET INFIRMIER GESTE** : 3 rue de Bretagne 49600 GESTE
Mesdames BAUDRY-ROUSSELOT-DUGRAY 02.41.56.69.07
- **INFIRMIERES LIBERALES** :
M. PAPIN (12bd d'Italie Vallet) 06.60.27.62.06
Mme CORMERAIS (12 bd d'Italie Vallet) 02.40.33.92.58
- **CABINET INFIRMIER VALLET** : 1 bd de l'Europe 44330 VALLET
Mesdames CHAMPIN-FAVREAU & RACOUPEAU . .06.81.97.60.17



SAMU



**Police
Gendarmerie**



Pompiers



**Toutes
urgences**

NUMEROS D'URGENCE

MAIRIE : 02.40.33.63.14

M. Le Maire reçoit sur RDV.
Mme DURAND, adjointe aux affaires sociales ou
Mme MENARD reçoivent sur rendez-vous.
dgs@mairie-laregrippiere.fr
Voirie : M.GUILLOU - Prendre RDV à la mairie.

PÔLE EMPLOI (ANPE – ASSEDI) :
39.49

7 rue du Chantre - Clisson

POINT RELAIS EMPLOI : 02.51.71.92.13

Espace Antoine Guilbaud
1 place Charles de Gaulle - Vallet

MISSION LOCALE : 02.40.46.27.52

11, rue François Luneau - Vallet

DÉCHETTERIES DE LA CCSL:

-Vallet - 4 rue des feronnrières
Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h, samedi 9h-18h
-Le Loroux-Botttereau - CAD zone du Plessis
Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h, samedi 9h-18h

DÉPUTÉE : Pour rencontrer Sophie ERRANTE :
serrante@assemblee-nationale.fr
10, rue du Cep 44190 Gorges 02.40.05.44.09

AGENCE POSTALE :
02.40.33.62.41

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : de 13H30 à 16H30
Mercredi et samedi de 9h à 12h.
Départ courrier : 15h lundi au vendredi 12h samedi.

ADHILA - VALLET : 02.40.89.30.15

Info. juridiques, financières et fiscales sur l'habitat,
1er jeudi du mois de 9H à 12H - Bureau 1 -
1bis place Charles de Gaulle - VALLET.

CLIC À TOUT ÂGE : 02.51.71.95.89

Permanence tous les mercredis de 9H à 12H (sauf
vacances scolaires) - Espace Antoine Guilbaud
11 rue François Luneau à Vallet

CAUE 02.40.33.92.00

Conseiller Architecture. RDV mairie de Vallet
4ème jeudi du mois de 15H45 à 16H45 sur RDV.

TRÉSOR PUBLIC : 02.40.33.80.56

15 rue de la Liotterie - Le Loroux-Botttereau

CICAS- ARCO - AGIRC : 02.40.48.01.32

Retraite complémentaire des salariés, à la mairie
de Clisson. Exclusivement sur rendez-vous.

Groupe Prévention Suicide : 02.40.46.27.52

Ecoute + rendez-vous tous les jours - Bureau 2
11 rue François Luneau - VALLET.

FNATH : Association des accidentés de la vie

3ème jeudi du mois de 13H45 à 16H30
11 rue F. Luneau-Vallet 02.40.69.84.71

RECETTE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS :

3 Boulevard Pusterle - Vallet 09.70.27.51.28
8h30 /12H00 - 13H00 /16H30 du lundi → vendredi.

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

2 rue du Docteur Doussain - Clisson 36.46

CARSAT (ex CRAM) : 02.72.00.42.42

11 rue François Luneau - Vallet - Mardi sur RDV

MSA : 02.40.41.39.27

11 rue François Luneau - VALLET
Mercredi sur rendez-vous

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

11 rue François Luneau - Vallet sur RDV
1er et 3ème jeudi du mois 14h/17h 02.40.33.92.00

RELAIS CAF : 08.10.25.44.10

20, rue Emile GABORY Vallet-Jeudi de 14H /16H30
sans RDV et mercredi de 14h à 16h sur RDV
Accueil téléphonique : 9h - 11h30 / 13h30 - 15h30

CENTRE MEDICO SOCIAL :

PMI (Puéricultrices et médecin) 02.40.33.96.19
Sur rendez-vous. 48 rue d'Anjou à Vallet.

CULTE CATHOLIQUE :

Curé : Stéphane BLIN 02.40.33.92.83
Rens : Mme HOUSSIN 02.40.33.60.04

ORGANIC : 02.40.12.27.22

Retraite des commerçants et artisans, 1er jeudi
du mois de 14H à 17H pour les RDV - Bureau 1
1bis Place Charles de Gaulle à Vallet.

CIDFF : Droit des femmes et des familles.

Sur RDV -2ème vendredi du mois - 9h à 17h.
11 rue François Luneau Vallet 02.40.48.13.83

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX :

Pierre BERTIN et Charlotte LUQUIAU sont à votre
disposition. Prendre RDV au 02.40.99.09.40



**CAMINI SERVICES
RAMONAGE**

Maintenance / Dépannage
Pièces détachées (joints / vitres...)
Rénovation de Cheminées / poêles métal
Vente d'accessoires

Stève ROLLAND
19 rue de l'école
44 330 LA REGRIPIERE
Tél: 06-51-56-39-76

camini.services@gmail.com

**ENTREPRISE
DE
MAÇONNERIE**

LAUZON
sarl

17 rue des Moulins | ZA des 13 Vents
49 LA CHAUSSAIRE | 44 LA REGRIPIÈRE

lauzonsarl@orange.fr
TEL 02 41 56 74 13



BOUMARD Nicolas
7 ZA les Treize Vents
44330 La Regrippière
Tél. 02.40.33.79.08
genimeca44@orange.fr

GENIMECA
TOURNAGE FRAISAGE MECANO-SOUDURE

A E L B MAÇONNERIE

BOUCHEREAU Laurent
Maçon



06 32 22 14 59
8 les rampionnières
44330 LA REGRIPIÈRE

bouchereaulaurent.44@gmail.com

Un pt'it boulot, allô Nono

BARRAT ARNAUD

06.21.88.70.97

Maçon, paysagiste

arnaudkarine44@orange.fr | 10 la petite Aujardière
44330 LA REGRIPIERE

DEVIS GRATUIT

Sylvain
Subileau

Menuiserie-Charpente
Neuf & Rénovation

4, rue du pâtis - ZA des treize vents - 44330 LA REGRIPIERE

06.78.01.19.50 subileau.sylvain@orange.fr

Transport Express



Jean-Hubert LOGEAIS
06 75 20 98 70

Florian LOGEAIS
07 76 02 51 18

www.locotransports.com
Email : contact@locotransports.com
2, Le Champ Fleuri 44330 LA REGRIPIERE

Garage Martin
02.40.33.63.31
garage.thierry.martin@orange.fr

Z.A.C des Treize Vents
3, rue du Pâtis
44330 La Regrippière



Vente
Carrosserie - Peinture
Diagnostic électronique.

BOSCH Service
Car Service



Aux Ciseaux
Salon de Coiffure Homme & Femme
Produit 100% français
09.87.59.64.73
22 rue d'Anjou
44330 La Regrippière
Ancienne boulangerie du village



Lu' Divine COIFF' A DOMICILE
COIFFURE MIXTE VALLET et ses alentours
du Lundi au Samedi **06 25 29 87 65**



Sandrine CHELLET
J'aide les gens à se reconnecter à leur corps
06.43.95.89.80
www.lokahi-massage.fr
lokahimassage44@gmail.com
13 La Roussière, 44330 La Regrippière

CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES
A DOMICILE

Anaïs Macé
Psychologue clinicienne

06.72.15.02.29
Sur rendez-vous



Lara ROLLAND
Praticienne certifiée en Réflexologie Plantaire et Chi Nei Tsang
(travailler l'énergie des organes internes, le ventre notre 2ème cerveau)
Associés à l'Energétique Chinoise

19 rue de l'Ecole - 44330 La Regrippière
Sur RDV au 06 83 41 26 04
ou par mail : lespiedsparlent@gmail.com

Ces méthodes ne dispensent pas d'un diagnostic médical



Hypnose
Audrey Derouet
audreyderouet.hypnose@gmail.com
06 31 72 05 64
rejoignez-moi sur ma page Hypnose Audrey Derouet
Blog: Audreyderouethypnose.blogspot.com

Hypnothérapeute



Bossard Sandra
Conseillère

Mödere
Produits Detox et Minceur
Produits de beauté et d'hygiène

sandra.modere@outlook.fr
06 48 75 72 59
Facebook: Live clean by Sandra Soins Beauté & Bien Être



PURE
PARFUMS LIQUIDES ESSENTIELS

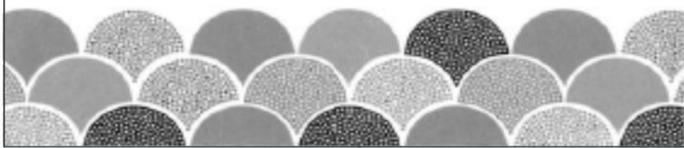
Marie-Christine LERAY
Conseillère
mc.leray@cpure.fr
Tél. : 02.28.01.08.12
06.82.06.26.80

3 La Bouchefoire
44330 LA REGRIPIERE
www.etrepure.fr


www.fleurdesmauges.fr

Cellini Création
Créatrice de Mode et Bijoux

.....
Collection d'accessoires de mode marque
Chachou Lalou
Professeure de couture et Modélisme
Se déplace à domicile. Tél. : 06.62.58.29.80



FOREVER 
Leader mondial de l'aloé véra

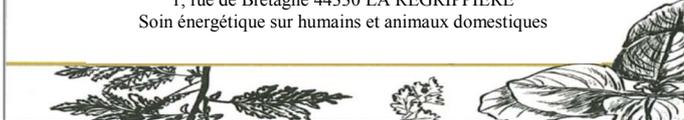
Gwladys Bouligand
Coach en bien-être
06 29 61 41 51
gw44@hotmail.fr

Suivez-moi sur Facebook : @gwladys.forever
15, rue des fontaines
44330 La Regrippière

www.foreverliving.fr



Isabelle LALLIER
Magnétiseuse-énergicienne
06.64.24.86.11
1, rue de Bretagne 44330 LA REGRIPIERE
Soin énergétique sur humains et animaux domestiques



Agence NGI SPECTACLES

06 61 04 19 80



Nicolas LALLIER
Producteur et agent artistique de spectacles et événements.



topazegraphic
Thomas Chabridon
06.25.64.09.67
www.topazegraphic.pb.design
t.chabridon@topazegraphic.com

*Mettez en avant
votre image*



David FAVREAU
Conseiller en immobilier

 06.61.17.19.84
 david.favreau@iadfrance.fr
 LA REGRIPIERE et ses alentours

Agent commercial indépendant de la SAS I@D France, immatriculé au RSAC de NANTES sous le N° : 2019AC00351

Suivez-nous sur  **iad France** iadfrance.fr



Pizza à emporter
Traiteur



12 rue des Corbetières
La Regrippière
06.78.61.27.88
laurentdugray.wix.com/pizzalola
 pizz'à lola

FOURNÉE GÉNÉRALE
Chaleur et convivialité autour des fourées



Anthony SUTEAU
44330 La Regrippière

0671 671 650
N° de siret : 480 903 590 00028



Les Frères Couillaud

Muscadet Sèvre et Maine sur lie, Muscadet Vallet,
Chardonnay, Sauvignon blanc, Viognier, Sauvignon Gris,
Pinot Gris, Petit Manseng

Ouvert toute l'année du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 18h

Château de la Ragotière
La grande Ragotière - 44330 La Regrippière - Tel: 02 40 33 60 56
Email: freres.couillaud@wanadoo.fr - www.freres-couillaud.com

JEAN-PIERRE ET PIERRE SÉCHER
VITICULTEURS - RÉCOLTANTS

MUSCADET GROS-PLANT
VINS DE PAYS

LA GRAVOIRE 44330 - LA REGRIPIÈRE



PRODUCTEUR - RÉCOLTANT

ERIC FLEURANCE

DOMAINE DE LA BOUCHEFOIRE
LA BOUCHEFOIRE - 44330 LA REGRIPIÈRE

TÉL. 02 40 33 64 58 OU
02 40 33 62 59
PORT. 06 18 71 16 51
MAIL : ericlo.fleurance@orange.fr



Domaine des
Tilleuls

Evelyne & Daniel HOUSSIN
Propriétaires-Récoltants

Port : +33(0)6 84 78 31 83 • e-mail : contact@domainedestilleuls.fr

EARL des Tilleuls 47, rue du vignoble 44330 La Regrippière - FRANCE
Tél : +33(0)2 40 33 60 04 - Fax : +33(0)2 40 33 64 73

www.domainedestilleuls.fr

Vente directe de viande limousine



Jean-Yves Terrien
Bel-Air
44330 La Regrippière

Tel : 06-15-14-58-51
@ : ferme-belair@outlook.fr

EARL ferme de beauséjour



Élevage Limousin - vente directe viande bovine
Alexandre Baron

beauséjour
44330 La Regrippière
0609280672/0240336288 fermedebeausejour@gmail.com



BROCA~PUCES

DÉBARRAS

Appartement / Maison / Cave / Grenier

07.67.30.97.69

Vente de vache et de veau
Race charolaise par caissette de 8 à 10kg
(6kg pour le veau)

EARL Durand
1, la Grande Aujardière
44330 LA REGRIPIÈRE

02.40.33.64.05 durand.armelle@sfr.fr



Bât Info services
BUREAU D'ETUDES BATIMENT

- PLANS
- ETUDES THERMIQUES
- ESTIMATIONS
- APPELS D'OFFRES
- SUIVIS DE TRAVAUX

Votre projet personnalisé
NEUF - RÉNOVATION
AGRANDISSEMENT

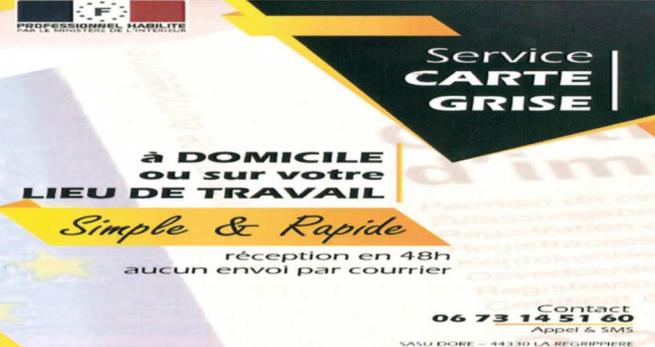
44330 LA REGRIPIERE **02 40 33 64 33**



Rêver . Oser . Décorer

Peinture & décoration
Relooking de meubles
Home staging
Du conseil à la réalisation

Patricia Breton
07.82.12.65.08
Patricia.b.peinturedecoration@gmail.com
Patriciapeinturedecoration
Patricia Breton



Service CARTE GRISE

à DOMICILE
ou sur votre
LIEU DE TRAVAIL

Simple & Rapide

réception en 48h
aucun envoi par courrier

Contact
06 73 14 51 60
Appel & SMS
SASU DORE - 44330 LA REGRIPIERE
RCS NANTES 806734130005



Ailes services

Entretien de la maison et travaux ménagers
Préparation des repas à domicile
Livraison des courses
Assistance administrative
Petits travaux de jardinage
Travaux de petit bricolage
Garde et accompagnement d'enfants de +3 ans

CLÉRO Valérie
06 09 64 57 21

Légumes et aromatiques de saison

La Terre Ferme
La Porchetière
44330 LA REGRIPIERE

06.52.88.20.21 laterreferme@gozmail.bzh



Famille Macé
JARDINERIE TRADITIONNELLE
HORTICULTURE ET PAYSAGE
02 40 33 62 69 - 06 12 62 10 12

